

Les séances de la Société ont lieu au siège social,
14, place Dauphine, à 4 heures précises.

Ordre du jour de la séance du 12 juin 1918

Rapport de M. MAURICE GARÇON, avocat à la Cour d'appel, sur *Les nouvelles lois sur l'alcool et leur application*; discussion du rapport.

Le secrétaire général adjoint,
G. FRÈREJOUAN DU SAINT.

VENTE DU BULLETIN

Le bulletin est distribué à tous les membres titulaires et correspondants de la Société. Des abonnements sont accordés aux personnes qui ne font pas partie de la Société, au prix de 20 francs, pour la France et l'étranger. La vente du bulletin est autorisée pour les numéros séparés de l'année courante et les volumes des années écoulées.

Le prix du numéro séparé de l'année courante est fixé à 4 francs pour les membres de la Société, à 7 francs pour les autres acheteurs. Il ne peut être vendu plus de vingt exemplaires.

Pour les années écoulées, les volumes antérieurs à 1896, presque épuisés (et dont plusieurs numéros nous manquent), sont vendus à un prix à arrêter avec MM. MARCHAL et GODDE, libraires de la Société, 27, place Dauphine, à Paris. Le prix des volumes postérieurs est de 7 francs, pris séparément.

Le prix de la table des vingt années, prise séparément, est de 4 francs.

EN VENTE

Les Institutions pénitentiaires de la France en 1895, au prix de 4 francs pour les membres de la Société et de 6 francs pour les acheteurs qui n'en font pas partie.

Congrès nationaux de patronage des libérés, 1893. Paris. — 1894. Lyon (rare). — 1896. Bordeaux. — 1898. Lille. — 1903. Marseille. — 1906. Rouen. — 1912. Grenoble.

Congrès international de patronage des libérés, 1900. Paris.

Code pénal annoté, par M. le professeur E. Garçon, 1901-1911. Tenin. Le premier volume et le premier fascicule du second volume, seuls parus. L'ouvrage complet, en deux volumes, 40 francs.

Cours de droit criminel et de science pénitentiaire, par M. le professeur G. Vidal. 5^e éd., 1916, 10 francs. A. Rousseau.

Pratiques des malfaiteurs (Manuel d'instruction judiciaire), par le conseiller Hanns Gross avec une préface de M. le professeur Gardeil. — 2 vol. in-8°, 1899. 16 francs, Marchal et Godde.

Traité de science et de législation pénitentiaires, par Paul Cuche, professeur à la Faculté de droit de Grenoble. — Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue Soufflot. — 1 vol. de 510 pages : 10 francs, 1905.

La Législation pénale comparée, publiée par l'Union internationale de Droit pénal. — Premier volume : *le Droit criminel des États européens*.

Traité théorique et pratique de droit pénal français, par M. le professeur Garraud. 3^e éd., 1913-1916, 3 vol. parus, 36 francs, Tenin.

La loi sur les tribunaux pour enfants, par MM. Prevost et Káhn, Marchal et Godde, 1914, 3 francs.

Dictionnaire-formulaire des parquets et de la police judiciaire, par M. le conseiller G. Le Poittevin, 5^e éd., 1916, 50 francs, Rousseau.

Revue pénitentiaire et de Droit pénal

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

SOMMAIRE

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS DU 22 JUIN 1918 (p. 609).

M. le Président, M. Rivière. — Rapport de M. Maurice Garçon sur les *Nouvelles lois sur l'alcool et leur application*. — M. le Président, M. Hennequin.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE, par M. J. Radouant.

Espionnage, p. 627. — Crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'État, p. 627. — Déchéance de la puissance paternelle, p. 628. — Progressivité des amendes, p. 629. — Rémunérations occultes, p. 629. — Trafic des billets de théâtre, p. 629. — Intérêt conventionnel, p. 630. — Réquisitions civiles, p. 630. — Sceaux et cachets officiels, p. 630. — Provocation à la désertion des soldats alliés, p. 630. — Réhabilitation, p. 631. — Pouvoirs des juges d'instruction en matière d'accaparement, p. 631. — Attributions judiciaires des préfets, p. 631. — Conseils de guerre, p. 631. — Crimes commis par les déserteurs, p. 632. — Suspension de l'exécution des jugements des conseils de guerre, p. 632. — Recours en révision, p. 633. — Statistique des arrestations de mineurs à Paris en 1917 et pendant la période 1908-1917 par M. Harduin, p. 634.

QUESTIONS PÉNITENTIAIRES ET PÉNALES :

Statistique pénitentiaire de 1915, p. 647.

REVUE DU PATRONAGE ET DES INSTITUTIONS PRÉVENTIVES ET INFORMATIONS DIVERSES :

Établissement de Chanteloup, p. 653. — Comité de défense de Marseille, p. 659. — Société dauphinoise de sauvetage de l'enfance, p. 660. — Le patronage de l'enfance et de l'adolescence, p. 660. — L'utilisation des détenus des prisons, p. 661. — Interdiction de l'alcool dans la zone des armées, p. 661. — Justice française en Alsace, p. 662. — Répression de l'avoitement, p. 662. — Répression de l'ivresse, p. 662. — Compétence franco-siamoise, p. 663. — Vol dans les chemins de fer allemands et austro-allemands, p. 663. — Justice pénale en Russie, p. 664. — Mobilisation des condamnés en Allemagne, p. 664. — Projet italien sur la répression de la pornographie, p. 664. — Loi espagnole sur les tribunaux pour enfants, p. 665. — Association des directeurs d'établissements pénitentiaires, p. 665.

BIBLIOGRAPHIE ET REVUES ÉTRANGÈRES :

A. La réforme judiciaire, p. 666. — B. La prévention de la criminalité, p. 668. — REVUES ÉTRANGÈRES : *Revista general de legislación y jurisprudencia*, p. 669.

MARCHAL ET BILLARD

MARCHAL ET GODDE, successeurs, 27, place Dauphine, à Paris.